

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 54 (1928)
Heft: 3

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Cubes de 16 cm à l'écrasement

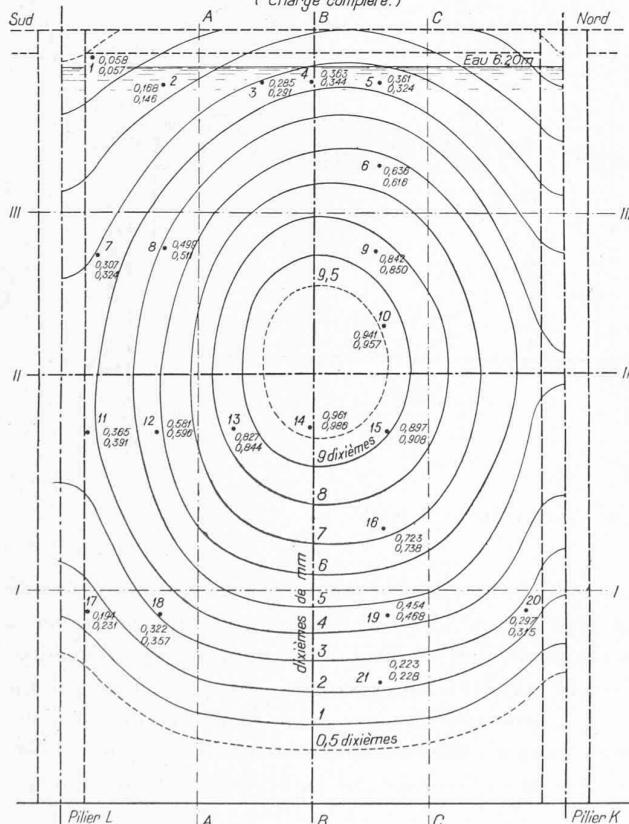
Dates :	7 jours	28 jours	45 jours	60 jours	120 jours
e)	Portland de Roche, ordinaire		Slump 3 cm		
	— 181 kg/cm ² (13 %)		— 211 kg/cm ² (1 %)		
f)	Portland St-Sulpice ord.		Slump 6 cm		
	— 185 kg/cm ² (9 %)		— 231 kg/cm ² (3 %)		
g)	Portland St-Sulpice ord.		Slump 8 cm		
	— 177 kg/cm ² (3 %)		— 193 kg/cm ² (14 %)		
h)	Portland St-Sulpice ord.		Slump 12 cm		
	— 157 kg/cm ² (1 %)		— 178 kg/cm ² (11 %)		
i)	Portland St-Sulpice ord.		Slump 12 cm		
	— 144 kg/cm ² (11 %)	138 kg/cm ² (13 %)	—		
k)	Portland spécial de Roche				
	157 kg/cm ² (6 %)	253 kg/cm ² (5 %)	—	—	—

Le sens de damage du béton ne semble pas avoir eu d'influence constante sur la résistance. Par contre, les différences de mouillage (slump) ont réagi nettement

Relief VII-VIII

*Lignes d'égal déplacement horizontal
par dixièmes de mm de flèche*

(Charge complète.)



Pour chaque position d'observation, le premier chiffre indique la flèche mesurée à la fin de l'essai, le second celle mesurée 20 heures plus tard.

Fig. 9.

Surface topographique issue des mesures de déformation.

sur la compacité et l'écrasement, moins sur la flexion ; c'est assez naturel. Le module d'élasticité va plutôt de pair avec la compacité, mais ses nuances se sont fondues dans l'épreuve d'ensemble des parois fléchies.

(A suivre.)

SOCIÉTÉS**Société suisse des Ingénieurs et des Architectes.**

Procès-verbal de l'Assemblée des délégués, du 17 décembre 1927, à 15 h., à l'Aula de l'Ecole polytechnique fédérale, à Zurich.

Ordre du jour : 1. Procès-verbal de l'Assemblée des délégués du 28 août 1926, à Bâle. (*Bulletin technique*, 52^{me} année, p. 284, 295, 311.) — 2. Communications du Président. — 3. Elections au Comité central. (Voir la circulaire du 15 septembre 1927 aux Sections.) — 4. Révision des « Conditions spéciales et mode de méttrage des travaux en béton armé » N° 120. — 5. Contrat avec Orell Füssli concernant la « Maison bourgeoise en Suisse » ; rapport du président de la Commission de la Maison bourgeoise sur la situation de l'entreprise. — 6. Augmentation à sept membres du Comité du groupe professionnel des ingénieurs s'occupant de travaux en béton, actuellement de cinq membres. — 7. Motion de la Section genevoise concernant le concours pour le palais de la Société des Nations. — 8. Motion de la Section bernoise tendant à une révision partielle de ses statuts. — 9. Propositions individuelles, divers.

Assistant à la séance les membres du Comité central : MM. C. Andreeae, président ; P. Vischer, L. Mathys, J. Büchi, R. Dubs, A. Paris et le secrétaire M. Zschokke, et 55 délégués de 17 Sections, à savoir :

Argovie : MM. K. Ramseyer, H. Herzog. — *Bâle* : MM. A. Linder, H. Baur, O.-F. Ebbell, W. Faucherre, C. Leisinger, O. Ziegler. — *Berne* : MM. W. Hünerwadel, K. Kobelt, E. Meyer, Th. Nager, E.-J. Propper, W. Rieser, Fr. Steiner, H. Weiss. — *La Chaux-de-Fonds* : M. J. Crivelli fils. — *Fribourg* : M. Léon Hertling. — *Genève* : MM. E. Fatio, R. Mailhart, Ch. Petitat. — *Grisons* : MM. H. v. Guggelberg, J. Solcà. — *Neuchâtel* : M. E. Boitel. — *Schaffhouse* : M. Paul Meyer. — *Soleure* : M. W. Luder. — *Saint-Gall* : MM. W. Grimm, A. Leuzinger. — *Tessin* : M. L. Rusca. — *Thurgovie* : M. A. Rimli. — *Vaud* : MM. A. Dumas, H. Dufour, H. Meyer. — *Waldstätte* : MM. P. Beutner, C. Griot jun., A. Ramseyer, L. Schwegler. — *Winterthur* : MM. H. Brown, R. Rittmeyer. — *Zurich* : MM. W. Trüb, F. Baeschlin, J.-B. Bertschinger, S. Bertschmann, C. Cattani, E. Diserens, M. Haefeli, A. Hässig, C. Jegher, G. Korrodi, M.-P. Misslin, H. Næf, H. Peter, W. Sattler, W. Wachs, H. Weideli.

Présidence : M. le prof. C. Andreeae, président.

Procès-verbal : M. M. Zschokke, ing., secrétaire.

Le Président ouvre la séance à 15 h. précises, salue les membres présents et passe à l'ordre du jour.

1. *Procès-verbal de l'Assemblée des délégués du 28 août 1926, à Bâle.* Il est adopté avec remerciements.

2. *Communications présidentielles.*

Le temps disponible étant court, le président sera bref, mais il désire pourtant orienter l'assemblée sur une question qui occupe le Comité central depuis quelque temps.

L'orateur rappelle que, depuis la guerre, les possibilités d'engagement des Suisses à l'étranger ont beaucoup diminué. Néanmoins, de nombreux emprunts extérieurs ont été contractés en Suisse ces derniers temps ; le C. C. s'est demandé s'il ne serait pas possible, lors de la conclusion de ces emprunts, d'y insérer des conditions favorisant notre industrie et procurant à nos ingénieurs du travail à l'étranger. L'orateur donne alors lecture d'une lettre du 15 novembre 1927, adressée par le Comité central au Président de l'Association suisse des banquiers, à Bâle :

« Nous rapportant à la conversation récente, que notre vice-président, M. P. Vischer-Geigy, architecte, a eue avec vous, nous prenons la liberté d'attirer votre attention sur ce qui suit :

» Les techniciens suisses souffrent vivement du manque de travail depuis la guerre. D'un côté, et pour des raisons connues, la demande a fort diminué dans le pays même. D'autre

part, le chômage atteint nombre d'ingénieurs et d'architectes suisses autrefois occupés à l'étranger, pour leur avantage et le bien du pays. Non seulement ils ont dû rentrer au foyer, augmentant chez nous le nombre des sans-travail, mais les jeunes ne peuvent que difficilement sortir.

» Il faut chercher la principale cause de ces faits dans les tendances fortement nationalistes provoquées par la guerre ; le chômage existant à l'étranger y est aussi pour quelque chose. Toutefois, il convient d'examiner soigneusement la situation, car on construit beaucoup au dehors. Les Etats créés ou agrandis par les traités de paix s'organisent progressivement ; ils construisent des chemins de fer, des routes, des usines génératrices de force. Et comme plusieurs d'entre eux manquent partiellement des ingénieurs et des entrepreneurs capables, nécessaires à ces ouvrages, ils doivent recourir à des étrangers ; et pourtant les Suisses sont régulièrement évincés de ces travaux, pour lesquels ils possèdent largement les connaissances et l'expérience ; la cause en est dans le financement des entreprises, assuré par d'autres pays, sous réserve d'appel de leurs nationaux à titre d'entrepreneurs et d'ingénieurs. Les banques et les sociétés anglaises, françaises, allemandes et américaines, pour ne citer qu'elles, se distinguent à cet égard.

» Nous en avons fait l'expérience jusque dans notre pays, en particulier au Lötschberg.

» Les banques françaises soutiennent en Yougoslavie les entreprises et les industries de leur nationalité ; l'article ci-joint du N° 371 de la *N. Z. Z.* cite un fait analogue concernant les voies ferrées turques.

» Il existe bien d'autres exemples de collaboration entre les rouages économiques, banques et entreprises en particulier, dans certains pays.

» D'ici, nous assistons au spectacle de l'étranger soutenant dans la conquête du monde et la recherche du travail, ses entreprises et sa technique nationales par sa finance et ses banques. Il en est tout autrement chez nous et nos compatriotes sont relégués de plus en plus dans nos frontières. Néanmoins nous voyons fréquemment nos banques accorder des prêts au dehors, inconditionnellement ou sans conditions suffisantes, et contribuer ainsi dans bien des cas, fût-ce indirectement, à encourager l'étranger dans ces méthodes et son industrie.

» La question des prêts sans conditions a été à maintes reprises évoquée dans la presse. Les arguments des banques sont en général connus ; nous ne voulons ni les discuter ni en faire la critique. Mais nous ressentons le besoin pressant de vous rendre attentif à une situation que nous considérons comme un désavantage économique pour notre pays ; nous vous prions d'examiner avec bienveillance s'il ne serait pas possible de faire profiter notre technique nationale de nos prêts à l'étranger, plus que cela n'a été le cas occasionnellement jusqu'ici ; il serait hautement désirable de favoriser ainsi l'activité suisse, en lui procurant du travail d'une manière ou de l'autre.

» M. le Conseiller fédéral Musy a parlé dans ce sens au banquet de la dernière assemblée des Banquiers suisses, à Zurich ; nous ne doutons donc pas que vous comprenez les raisons qui nous poussent à nous adresser à vous.

» Dans l'espérance que l'examen de cette question montrera la voie à suivre selon les cas, pour tenir compte de ce vœu, nous vous présentons... »

Le *Président* a le plaisir d'ajouter que l'Association suisse des banquiers a répondu en laissant entrevoir une étude favorable de la question. Le Chef du Département fédéral des finances, auquel le Comité central avait soumis une copie de cette lettre, l'a fait suivre avec recommandation à la Direction de la Banque nationale. Il est nécessaire de revenir et d'insister sur ces questions relatives au travail de nos nationaux à l'étranger, et l'orateur espère que les efforts du Comité central dans ce sens auront, avec le temps, le succès désiré.

(*A suivre.*)

Section genevoise de la Société suisse des Ingénieurs et des Architectes.

Messieurs et chers Collègues,

C'est avec une certaine appréhension que j'ai accepté le poste très honorifique de président de la Section de Genève, craignant de ne pouvoir succéder avec assez de compétence à mes brillants prédecesseurs. Mes craintes étaient fondées, car, si en 1926 nous avons enregistré 10 admissions nouvelles, 1927 a été moins large et seuls, trois ingénieurs et un architecte ont frappé à notre porte. L'effectif total de nos membres se monte à 125 dont deux membres cantonaux, MM. Chabloz et Grivel. Ces 125 membres se divisent en 81 ingénieurs et 44 architectes.

Il serait à souhaiter que le nombre de ces derniers ne reste pas stationnaire, et je fais appel ici à tous nos collègues pour leur demander d'agir selon les moyens dont ils peuvent disposer pour faire entrer dans notre Section certains collègues qui devraient y être depuis longtemps.

L'année 1927, hélas, n'a pas failli à la plus triste des lois, et c'est avec un réel chagrin que nous avons appris le décès de deux excellents collègues, membres depuis de longues années de notre Société à laquelle ils étaient entièrement dévoués, j'ai nommé MM. L. Fulpius et G. Dériaz. Les regrets unanimes de vous tous, Messieurs, les ont accompagnés.

Nous avons accepté la démission de M. Esselborn, ingénieur, fixé définitivement en Belgique.

Au cours de 1927 nous avons eu huit séances agrémentées de conférences ou causeries aussi variées qu'intéressantes ; M. Pronier nous a parlé du « Développement de la production et de l'emploi de l'énergie électrique en Suisse » ; M. le Dr G. Baume, de Paris, nous a entretenus sur la « Physico-chimie et le problème de la route » ; M. H. Lossier, ingénieur, nous a entretenus sur les « Ciments et aciers spéciaux et l'avenir du béton armé » ; M. Hug, ingénieur, nous a fait faire un « Voyage intéressant aux Indes néerlandaises » ; M. Denzler, ingénieur-chimiste, nous a parlé avec autorité de l'« Industrie des vernis » ; M. Brémont nous a développé la question de la « Régularisation du lac et l'aménagement du Rhône » ; cette même question, très importante au point de vue de Genève, a occupé notre Section à trois reprises. Nous avons eu le plaisir d'entendre M. le prof. Meyer-Peter (expert de la Ville de Genève) sur le sujet et les discussions qui furent ouvertes après la conférence furent très animées.

La Section a eu à s'occuper des nouveaux projets de loi en gestation ; le premier sur les constructions, le second sur le plan d'extension. Sujet d'importance mais extrêmement difficile. La Commission nommée au sein de la Section a déposé un rapport sur le premier et transmis ledit rapport au Département intéressé.

Le 6 septembre a eu lieu une excursion en automobile au Pont-de-la-Caille, excursion organisée de concert avec la G. e. P. N'y étant pas présent personnellement, je ne puis en parler en connaissance de cause, mais je suis certain que la plus grande cordialité et la plus franche gaité ont été les compagnes inséparables de nos collègues ce jour-là.

La question de la gare, qui a été si souvent à l'ordre du jour, n'existe plus en fait. La Commission chargée de suivre la question ayant été convoquée pour la dernière fois par le Chef du Département des travaux publics aux fins de prendre connaissance du projet définitif et intangible imposé par les C. F. F. malgré tous les essais tentés par nos Ediles pour obtenir quelque chose de mieux. Le rapport de la Commission développe le sujet et est à disposition dans les archives.

Le concours de la S. d. N. a relativement peu occupé la Section de Genève. Le C. C. a bien élevé la voix en signe de protestation contre la manière désinvolte avec laquelle les jurés ont dédaigné le programme élaboré par eux et rendu un jugement qu'ils n'ont même pas essayé de justifier par un rapport circonstancié et que les concurrents étaient en droit d'attendre. Nous ne pouvons que nous associer à cette protestation malheureusement toute platonique, le véritable jugement ayant été rendu par les chancelleries et une commission de non-spécialistes évidemment aussi aveugles que la justice ! Il est regrettable qu'au sein du Jury se soit trouvé

un membre de la S. I. A., le jury ayant travaillé en marge des normes de notre Société, ce qui est évidemment critiquable.

Messieurs et chers Collègues, je termine ce compte rendu sur l'exercice 1927 en remerciant en votre nom les collègues dévoués qui ont bien voulu prêter leur temps à la Section et à son président ; en remerciant également le Cercle des Arts et des Lettres qui nous accueille si aimablement dans ses locaux.

Je forme des vœux sincères pour que 1928 soit propice à notre chère Section et que l'esprit amical qui n'a cessé d'y régner, continue à dominer toutes les controverses qu'il vous plaira d'introduire en l'année qui commence.

Le président : J. CAMOLETTI.

Le Comité de la Section pour 1928-1929 est constitué comme suit :

MM. Jean PRONIER, ingénieur, président.
Maurice TURRETTINI, architecte, vice-président.
Ch.-Albert MOZER, architecte, caissier.
Eric CHOISY, ingénieur, secrétaire.
Georges MEYFARTH, ingénieur.
Ernest ODIER, architecte.
Charles PETITAT, ingénieur.

BIBLIOGRAPHIE

Industries des poils et fourrures, cheveux et plumes, par Francis J. G. Beltzer, ingénieur-chimiste. — 3^e édition. Volume 16 × 25, XVI-262 pages, 83 figures, 1927. Relié, 58 fr. ; broché, 49 fr. — Dunod, éditeur, Paris.

L'auteur examine d'abord en détail les apprêts successifs que doivent subir les différents genres de peau, depuis leur arrivée à l'atelier jusqu'au moment où l'objet manufacturé est livré à la consommation (tannage, maroquinage, chamoisage, mégissage des peaux pour fourrures ; apprêt et teinture des peaux en laine). Il étudie ensuite les caractéristiques des différentes variétés de fourrures puis les procédés de lustrage et de teinture des poils ; un chapitre particulier est consacré à l'installation d'une usine de pelleterie. M. Beltzer a jugé utile de rapprocher de l'industrie des poils et fourrures, celles des cheveux et des plumes qui utilisent des procédés analogues de blanchiment et de teinture, aussi leur fait-il une large place dans son livre.

Ideal-Homes. — Section one Bungalows. — Plan Service Company, à Saint-Paul (Minn, Etats-Unis). — Fr. 6.50.

Cet ouvrage, de 63 pages (15 × 23 cm.), contient la vue photographique, en couleurs, et les plans de 60 cottages américains, rationnellement et confortablement aménagés dont les plans détaillés, avec mémoires explicatifs sont fournis par la « Plan Service Company » à des prix variant de 17,50 à 30 dollars.

CARNET DES CONCOURS

Concours pour l'étude et la construction d'un bâtiment scolaire, à Faoug.

Ouvert entre les architectes vaudois ou de nationalité suisse, régulièrement établis dans le canton de Vaud, ou à Morat, depuis deux ans au moins.

Jury : MM. Bron, architecte des bâtiments de l'Etat de Vaud ; A. Laverrière, architecte à Lausanne ; Ch. Thévenaz, architecte à Lausanne ; suppléant, M. O. Oulevey, architecte ; Paul Cornaz, syndic de Faoug, Th. Spack, municipal à Faoug ; suppléants : MM. Jules Druey, municipal à Faoug, Fritz Cornaz, municipal à Faoug.

Le programme est basé sur les normes de la S. I. A.

Terme : 17 mars 1928, à 12 heures.

Récompenses : Fr. 2500 à répartir entre trois ou quatre projets.

S.T.S.	Schweizer. Technische Stellenvermittlung Service Technique Suisse de placement Servizio Tecnico Svizzero di collocamento Swiss Technical Service of employment
---------------	---

ZÜRICH. Tiefenhöfe 11 — Telefon: Selina 25.75 — Telegramme: INGENIEUR ZÜRICH

Gratuit pour tous les employeurs.

Nouveaux emplois vacants :

61. Konstrukteur spez. für Eisenkonstruktionen. Vorübergehend. Zentralschweiz.
63. Elektro-Techniker mit Werkstattpraxis. Ostschweiz.
65. Giesserei-Techniker, mit Kenntnissen eines modernen Form-Maschinenbetriebes. Ostschweiz.
67. Jüngerer dipl. Elektro-Ingenieur mit Erfahrung im Installationswesen und Befähigung für literarische Arbeiten. Deutsch, franz. und etwas englisch. Ostschweiz.
69. Betriebs-Ingenieur mit mehrjähriger Praxis auf dem Gebiete rationeller Betriebsleitung in Eisenbau-Werkstätte. Zürich.
73. Ingenieur als Betriebsleiter für Fabrikation, vertraut mit Stark- und Schwachstromkabelfabrikation und gummiisierten Leitungen, mit organisat. Befähigung und mehrjährig. Erfahrungen in der gesamten Kabeltechnik. Deutsch und franz. Belgien.
77. Ingenieur als Vertreter für die Schweiz von deutscher Wellrohr-Kompensatoren-Fabrik.
79. Tüchtiger Werkführer in Zellulose- und Papierfabrik. Zentralschweiz.
81. Hütten-Ingenieur mit langjähriger Erfahrung in Verhüttung und Aufarbeitung von Metallrückständen und Metallabfällen, zur Herstellung techn. hochwertiger Legierungen aus Eisenprodukten. Kt. Basel.
83. Ingenieure gut eingeführt bei den Waggonfabriken, Eisenbahn- und Tramgesellschaften, je einen als Vertreter für Italien, Österreich, Frankreich, Ungarn, Norwegen und Tschechoslowakei für schweiz. Erfahrung auf eisenbahntechn. Gebiete.
85. Jüngerer Elektro-Techniker. Kt. Basel.
87. Jüngerer Maschinen-Techniker. Ostschweiz.
58. Tücht. Architekt mit Praxis. Kt. Zürich.
62. Jüngerer Bau-Techniker, der auch über kaufm. Kenntnisse verfügt. Zürich.
64. Ingénieur-directeur ayant une grande pratique des travaux de construction de ports en rivières et à la mer. Belgique.
66. Jeune Ingénieur ayant trois à quatre ans de pratique sur chantier analogue au N° 64. Belgique.
68. Konstruktions-Techniker des Eisen Hoch-, Kran- Mast- und Brückenbaues. Zürich.
70. Tüchtig. Bau-Führer für den Neubau einer kath. Kirche. Kt. Appenzell.
72. Jüngerer Bau-Techniker für die Ausarbeitung von Bauplänen für einen Schulhausneubau. Zentralschweiz.
74. Tüchtiger Bauführer. Eintritt sofort. Zürich.
76. 1—2 Bautechniker für Bureau und Bauführung. Zürich.
78. Jüngerer Bau-Zeichner zu sofortigem Eintritt. Zürich.
89. Jüngerer Maschinen-Techniker, Bureau für Vorrichtungsbau. Ostschweiz.
91. Techniker zur Ausführung von Werkstatt- und Konstruktionszeichnungen für optische Maschinen. Zürich.
93. Jüngerer Maschinen-Zeichner für allg. Maschinenbau. Zentralschweiz.
95. Ingénieur au courant de la téléphonie automatique Strowger, connaissant parfaitement l'allemand technique et le français. France.
97. Jüngerer dipl. Maschinen-Techniker, tüchtiger Zeichner für Patronenfabrik.
99. Textil-Techniker als Leiter der technischen Abteilung einer Textilfirma. Kt. Zürich.
101. Zeichner für elektrische Appareils und Transformatoren. Kt. Zürich.
80. Tüchtig. Bautechniker, der auch über kaufm. Kenntnisse verfügt. Zürich.
82. Jüngerer tüchtiger Bauführer. Arch. Zürich.
84. Tüchtiger Architekt oder Bautechniker. Kt. Aargau.
86. Erfahrener Bau-Ingenieur oder Tiefbautechniker für die Aufnahme von Profilen, Massenberechnungen und Kostenberechnungen. Eintritt sofort. Kt. Graubünden.
88. Bauführer-Bauzeichner. Arch. a/Zürichsee.
90. Bauführer mit Erfahrung für Arbeiten in Fabrikbauten (Silobauten) Architekturbureau. Zürich.
92. Jüngerer tüchtiger Bautechniker. Kt. Luzern.
94. Jüng. Bautechniker für Bureau und Bauplatz. Kt. Aargau.
96. Tüchtig. Architekt oder Bautechniker für Bureau und Bauplatz. Arch. Zürich.
98. Tüchtiger Bautechniker mit guter Praxis. Kt. Luzern.
100. Tüchtiger Bauführer mit guter Praxis. Kt. Luzern.
102. Jüngerer, tüchtig. Bauzeichner. Archit. Zürich.
- 16a. Eisenbeton-Ingenieur mit mehrjähriger Praxis. Zürich.